



formation

& Citoyenneté

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro de
déclaration
d'activité :
1911119894

CATALOGUE DE FORMATION 2023

| | |
|---|--------------------|
| FORMATION & CITOYENNETÉ..... | 3 |
| NOTRE OFFRE DE FORMATION..... | 4 |
| CATALOGUE 2023..... | 5 |
| Communes, territoires, métropoles : quelles réponses à la crise sociale et démocratique ? Quelles actions pour parvenir à une participation effective des citoyens à la vie publique ?..... | 6 |
| La participation citoyenne : articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élus locaux | 7 |
| Maîtriser les droits et rôle de l' élu minoritaire ou d'opposition..... | 8 |
| Mise en œuvre de la démocratie réelle..... | 9 |
| Les politiques de la ville : outils de gestion de la ségrégation socio-spatiale | 10 |
| Mouvements citoyens : gestion citoyenne et démocratique..... | 10 |
| Soutenir et faciliter les activités agricoles sur son territoire..... | 12 |
| Maîtriser les documents d'urbanisme..... | 13 |
| Enclencher la transition écologique à l'échelon local..... | 14 |
| Les politiques de l'habitat et du logement face aux enjeux sociaux et environnementaux..... | 15 |
| La dynamique de métropolisation et ses effets sur l'équilibre des territoires..... | 17 |
| Enjeux du numérique pour les collectivités : la transition numérique au service de la transition écologique..... | 17 |
| Comprendre le budget municipal et intercommunal | 19 |
| Le budget communal | 20 |
| BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION..... | 21 |
| FINANCEMENTS DE LA FORMATION AUX ÉLU.ES..... | 22 |

Version 23 mars 2023

FORMATION & CITOYENNETÉ

Qui sommes-nous ?

Formation et Citoyenneté est un organisme de formation associatif (loi 1901), qui s'inscrit dans la Charte de REAL, c'est-à-dire en tenant compte de la pluralité des personnes se réclamant des mouvances progressistes, citoyennes et écologistes pour la recherche de convergences vers une alternative politique et sociale dont les grands axes peuvent être définis par :

- l'exigence d'une pratique démocratique, d'initiative, d'efficacité et de responsabilité notamment dans les cadres institutionnels, professionnels, populaires, associatifs nécessitant une profonde rénovation,
- la prise en compte de la nécessité de développer une économie sociale tout à la fois prospective et réaliste à partir des possibilités du moment,
- la recherche des coopérations solidaires tant au niveau, local, régional, national, européen que mondial,
- La collaboration avec des structures associatives, des syndicats, des revues et d'autres organismes de formation œuvrant dans le même sens.

L'association, à travers ses actions de formation, a pour objet de favoriser les liens entre élus territoriaux, agents territoriaux et acteurs locaux, notamment sous l'angle de la démocratie participative et de la citoyenneté. Ainsi, Formation et Citoyenneté développe-t-il ses actions en direction de tous les acteurs contribuant à l'activité de la vie sociale : associations, usagers, travailleurs sociaux, élus, agents territoriaux.

L'agrément pour la formation des élus de Formation et Citoyenneté a été renouvelé le 8 avril 2019 pour une durée de 4 ans par le Ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Notre approche

Formation et Citoyenneté s'efforce de faire connaître les outils qui permettent des grilles de lecture et d'analyse des situations, autorisant la meilleure application sur le terrain et permettant en retour de pouvoir construire, suivre, évaluer et éventuellement affiner des dispositifs de démocratie sociale. La formation qu'il dispense associe approche conceptuelle, acquisition de savoirs et réflexion critique sur les pratiques sociales. Il est fait appel pour cela à des intervenants ayant des pratiques différentes : chercheurs, enseignants, élus, syndicalistes, travailleurs sociaux, usagers, associations, comités de quartier...

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Des formations ouvertes aux élus et agents territoriaux et à tous les acteurs de la vie sociale

Nos journées de formation sont suivies par des élu(e)s (conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires, maires adjoints et conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, conseillers territoriaux, métropolitains et conseillers communautaires, etc.) et des acteurs locaux (associations, syndicats, travailleurs socio-éducatifs et socio-culturels, usagers, comités de quartier). Formation et Citoyenneté ne définit pas une ligne politique, ce qui n'est pas de son ressort. Toutes les mouvances progressistes, démocratiques, citoyennes et écologistes sont représentées parmi les stagiaires.

Une offre de formations diversifiée

Formation et Citoyenneté est une structure légère, consacrant l'essentiel de ses moyens à la formation et non à son fonctionnement. Parallèlement à son développement, l'organisme s'efforce de situer les besoins, exprimés et nouveaux, pour les traduire en actions de formation, d'accompagnement et de soutien. Ses formations peuvent répondre à des commandes de collectivités, de groupes d'élus, d'associations de professionnels ou sont des formations proposées par Formation et Citoyenneté en collaboration ou non avec les acteurs précités.

Nos formateurs et formatrices

Formation & Citoyenneté dispose d'un conseil pédagogique comprenant 20 membres et d'un panel de plusieurs dizaines d'intervenant-e-s compétent-e-s, spécialistes, expert-e-s qui croisent leurs échanges avec les élu-e-s qui ont acquis une expérience et/ou des acteurs locaux.

Nos lieux de formation

Formation & Citoyenneté organise principalement ses formations dans plusieurs villes en régions : Paris, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Pau, Nantes, Rennes, Tours, Ajaccio ... ou au plus près des stagiaires si le nombre localement est conséquent par exemple le Lot et l'Aveyron.

Formation à la carte

Formation et Citoyenneté peut répondre aux demandes spécifiques des collectivités territoriales, en matière de formation de leurs élus et agents territoriaux ; et aux demandes des acteurs de la cité, structures sociales, culturelles, associatives, éducatives. Ces formations de proximité sont ainsi ouvertes à tout acteur contribuant à l'activité de la vie sociale.

Si vous souhaitez organiser une formation sur un thème précis ou dans le cadre d'une action de démocratie participative, contactez Formation et Citoyenneté. Nous vous ferons une proposition à la carte.

CATALOGUE 2023

Modalités et délais d'accès : Tarif demandé : sur devis selon le commanditaire et selon le mode de financement

Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'après réception du devis signé. Celui-ci valide votre accord sur l'objectif, le contenu, la date et le coût de la formation. Nous nous engageons à réaliser l'action prévue et à fournir les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation. Le lieu de la formation en présentiel ou le lien vers la formation en ligne vous sera transmis après la réception du devis.

Accessibilité : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver.

Méthodes mobilisées :

Un exposé clair et synthétique

Étude de cas et témoignages de collectivités territoriales

Interactions avec les participants, échanges d'expériences avec les participants.

Moyens méthodologiques : Diffusion d'un support pédagogique PowerPoint

Modalités d'évaluation :

Quizz de début et de fin de formation pour validation des acquis

Rapport d'évaluation de la formation et de satisfaction

Communes, territoires, métropoles : quelles réponses à la crise sociale et démocratique ? Quelles actions pour parvenir à une participation effective des citoyens à la vie publique ?

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

Domaine de formation
LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation
Journée en présentiel



Référence
ELU0101



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux politiques de la métropolisation et ses impacts sur le rôle de l' élu local
Piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions en matière de démocratie participative, d'innovation sociale et d'e transition écologique
Inciter la participation des citoyens en s'appuyant sur les services publics de proximité

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Métropolisation : quelle place et quel rôle des élus locaux ? |
| 10h45 | Innovations sociale, écologique et démocratique |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Quelle implication des acteurs locaux dans les processus institutionnels ? Comment peuvent-ils être des acteurs reconnus dans la mise en place et le fonctionnement de l'ensemble des processus ? |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Services publics de proximité : la Poste, la sécurité sociale, les services de l'énergie, de la santé et les services publics locaux petite enfance, personnes âgées.... |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenants :

1. **Makan RAFADJOU, urbaniste-architecte**
2. **Bernard LANDAU, urbaniste-architecte**

La participation citoyenne : articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élus locaux

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

Domaine de formation
LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation
Journée en présentiel



Référence
ELU0101



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions de démocratie participative
- Maîtriser les règles et les principes de la concertation publique et des instances participatives pour mieux associer les citoyens
- Expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Articuler innovation démocratique locale et plaidoyer national |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | L'écosystème de la démocratie en France : partis, associations, professionnels Émergence du groupe d'un cadrage de cet écosystème Identification des acteurs - Cartographie des ressources, relais, alliés, etc. |
| 12h00 | Pause déjeuné |
| 13h30 | Apports et a priori - Participation citoyenne (avis positifs et négatifs). Identification des thématiques. Transfert de connaissances : fondamentaux de la participation citoyenne, les postures et les outils. - Cas pratiques issus des expériences des participant-e-s. |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Études de cas Interview croisée (groupes de 4 ou 5) - Restitution croisée : identification de grands principes d'action. |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenante : Julie MAUREL, formatrice en intelligence collective et de la participation citoyenne

Maîtriser les droits et rôle de l'élu minoritaire ou d'opposition

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

Domaine de formation
LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation
Journée en présentiel



Référence
ELU0101



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Être à l'aise dans son rôle d'élu en pleine connaissance du cadre juridique de l'environnement territorial.

Connaître le rôle, les droits et les moyens d'intervention de l'opposition dans une assemblée délibérante : règlement, moyens des groupes, tribunes de l'opposition.

Être en capacité de construire une stratégie face aux projets de la majorité.

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h30 | Le contexte national : la crise de confiance |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Le cadre juridique : vos droits |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Le cadre juridique : l'environnement territorial |
| 14h15 | La stratégie d'un élu d'opposition |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Analyser le budget de la collectivité |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenants :

- 1. Raymond AVRILLIER, ingénieur en retraite, maire honoraire de Grenoble**
- 2. Mathias TROGRIC, DGS d'une collectivité locale**

Mise en œuvre de la démocratie réelle

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

Domaine de formation
LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation 
Journée en présentiel



Référence
ELU0101



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Apprendre à piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions de démocratie participative

Choisir une thématique spécifique et engager un processus de co-construction et de co-décision pour transformer les lois et les règlements

Maîtriser les règles et les principes de la concertation publique et des instances participatives pour mieux associer les citoyens

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | La démocratie ne se réduit pas à une élection tous les 5 ou 6 ans. Comment faire vivre la démocratie réelle tout au long de son mandat ? |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Élu, comment être utile et cultiver une posture différente ? |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Porter une cause : comment les élu.es peuvent devenir incontournables sur une thématique spécifique et passer du combat militant à la prise de décision ou à la transformation des lois et des règlements ? |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Politique et pouvoir : face à la crise démocratique, oser la politique autrement, changer de paradigme ? L'exemple de Saillans (26) |
| 16h00 | Éthique de l'agir public et renouvellement des pratiques |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenant-e-s : universitaires, spécialistes de la concertation et témoins d'expériences de démocratie réelle.

Les politiques de la ville : outils de gestion de la ségrégation socio-spatiale

Mise à jour de la fiche : 12 janvier 2023

Domaine de formation

POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS
LOCALES



Type de formation

½ journée en présentiel
+ option ½ journée : visite
de terrain et rencontre
d'acteurs associatifs dans
leur quartier à Montpellier



Référence

ELU0201



Durée

3,5 heures ou 7 heures

Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des politiques de la ville

Réfléchir sur le fonctionnement économique et social des quartiers populaires

Identifier les forces et faiblesses de son territoire

Pouvoir orienter les politiques de la ville de son territoire et mobiliser les acteurs du territoire

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h30 | Historique que la politique de la ville <ul style="list-style-type: none">- Du dispositif HVS aux émeutes de 2005- De la création de l'ANRU à la Loi de programmation pour la ville (2014) |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Les fonctionnements des dispositifs Politique de la ville : <ul style="list-style-type: none">- La géographie prioritaire- Les contrats de ville- Les programmes de renouvellement urbain (ANRU)- Les zones de sécurité prioritaires (ZSP)- Les réseaux d'éducation prioritaires (REP+) |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Option : visite de terrain dans un quartier populaire de Montpellier et rencontre avec les acteurs associatifs locaux <ul style="list-style-type: none">- Visite d'un quartier ayant subi une importante opération de renouvellement urbain : histoire de ce quartier et de cette opération / évolutions du quartier après le renouvellement- Rencontre avec des acteurs associatifs de lutte sur les questions de logement- Rencontre des acteurs associatifs de lutte sur les questions d'éducation et de mixité scolaire |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenante : Anne-Rose LE VAN, formatrice en aménagement, écologie urbaine, politique de la ville

Mouvements citoyens : gestion citoyenne et démocratique

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

| | | | |
|---|--|--|---|
|  | Domaine de formation DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE |  | Type de formation Journée en présentiel  |
| | Référence ELU0303 |  | Durée 7 heures |

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions liées à la transition écologique et les différents politiques publiques
Décliner un projet écologique en gouvernance partagée et en transversalité avec les services et la population locale
Planifier et concevoir des actions municipales et territoriales appropriées en lien avec la solidarité, l'écologie et la démocratie
Comment associer les citoyens pour mieux lutter contre la défiance et le populisme ?

PROGRAMME

| | |
|--------------|--|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Enjeux climatiques, transitions énergétiques : Quelles politiques les collectivités territoriales peuvent et doivent-elles mettre en œuvre ? |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Solidarité, Écologie, Démocratie : trois piliers pour l'action municipale et territoriale |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Quelles déclinaisons locales et quelles innovations possibles, de ces trois piliers ? |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Montée du populisme xénophobe. Comment y résister ensemble ? Comment associer les citoyens aux politiques publiques ? |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenants :

- 1. Jean-François PELLISSIER, militant associatif, ancien conseiller régional**
- 2. Armand CREUS, cadre de la fonction publique territoriale, ancien conseiller régional**

Soutenir et faciliter les activités agricoles sur son territoire

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022



Domaine de formation
DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Référence
ELU0303



Type de formation
Journée en présentiel



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux de la gestion du foncier et des parcours d'installation des agriculteurs
Identifier les leviers d'action des élus pour faciliter les installations et les transmissions

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Comprendre la gestion du foncier agricole |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Comprendre les enjeux et les difficultés de l'installation agricole |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Quel rôle pour les élus en parallèle de ces parcours d'installation ? |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Comprendre les enjeux et les difficultés de la transmission agricole |
| 16h00 | Quel rôle pour les élus pour favoriser la transmission ? |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenant-e-s : Spécialistes de la ruralité : Association de développement de l'emploi agricole et rural (AFEAR), Safer, MSA, Terre de Liens et élus ruraux.

Maîtriser les documents d'urbanisme

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022



Domaine de formation
DÉVELOPPEMENT ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Référence
ELU0301



Type de formation
Journée en présentiel



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux de l'urbanisme
Connaître les enjeux des documents prescriptifs
Maîtriser les documents de l'aménagement du territoire
Connaître le plan d'urbanisme dans les collectivités territoriales

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Maîtriser les règles et les principes des documents d'urbanisme et leurs abréviations |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Élaborer un plan stratégique et une feuille de route en matière d'urbanisme à court, moyen et long terme. |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Connaître et utiliser les dispositifs de concertation pour partager les enjeux avec la population |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Études de cas et retours d'expérience concrets |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenants :

1. **Joël BERTRAND**, expert en urbanisme et aménagement
2. **Bernard LANDAU**, urbaniste-architecte
3. **Makan RAFADJOU**, urbaniste-architecte

Enclencher la transition écologique à l'échelon local

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022



Domaine de formation

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Référence

ELU0303



Type de formation

Journée en présentiel



Durée

7 heures

Objectifs pédagogiques

Identifier les priorités de transition écologique au niveau local

Savoir analyser et choisir les outils adaptés

Appréhender l'actualité du sujet : Construire et piloter un projet écologique en gouvernance partagée et en transversalité avec les services et la population locale

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Maîtriser les différents enjeux de la transition écologique au niveau local |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Élaborer un plan stratégique écologique des actions et des politiques publiques à engager à court, moyen et long terme. |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Co-construire une feuille de route en mobilisant les acteurs, les partenaires et les citoyens |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Études de cas et retours d'expérience concrets |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenante : Anna ANGELI, consultante-formatrice experte de la transition écologique et du numérique, ancienne élue locale.

Les politiques de l'habitat et du logement face aux enjeux sociaux et environnementaux

Mise à jour de la fiche : 11 janvier 2023



Domaine de formation

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Référence

ELU0303



Type de formation

Journée en présentiel



Durée

7 heures

Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement du logement social et du marché du logement en France

Connaître le cadre législatif et les enjeux des politiques de l'habitat

Identifier les forces et faiblesses de son territoire

Pouvoir orienter les politiques de l'habitat local afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux

Savoir mobiliser les acteurs du territoire

PROGRAMME

| | |
|--------------|--|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h30 | Qu'est-ce que le marché du logement ? <ul style="list-style-type: none">- Fonctionnement du logement social en France (financements, obligations de mixité sociale, fonctionnement des bailleurs sociaux...)- Fonctionnement du marché privé (spéculation, défiscalisation, normes, financements des indépendants...) |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Les politiques de l'habitat <ul style="list-style-type: none">- Politiques nationales (dans le cadre du ZAN et de la Loi Climat Résilience)- Politiques locales : compétences partagées de l'État et de collectivités- Le PLH (Programme local de l'habitat)- Les OPAH, les opérations ANRU- Les PLU |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Quels outils des politiques de l'habitat les collectivités peuvent-elles mobiliser face aux enjeux sociaux et environnementaux ? <ul style="list-style-type: none">- Encourager la mixité des fonctions, articuler le besoin de nature et l'impératif de densité- Focus sur les politiques de renouvellement urbain : OPAH, ANRU, |

| | |
|--------------|---|
| | <p>réutilisation friches...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les réhabilitations thermiques : pour les logements privés et les logements sociaux - Accompagner la production d'énergies renouvelables (auto-consommation des logements individuels ou collectifs, chaufferies collectives ENR d'ensembles d'immeubles ou de quartiers...) |
| 16h45 | Quiz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenante : Anne-Rose LE VAN, formatrice en aménagement, écologie urbaine, politique de la ville.

La dynamique de métropolisation et ses effets sur l'équilibre des territoires

Mise à jour de la fiche : 11 janvier 2023



Domaine de formation
DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Référence
ELU0303



Type de formation
½ journée en présentiel



Durée
3,5 heures

Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des métropoles

Connaître les enjeux posés en termes d'aménagement du territoire par les métropoles

Identifier les forces et faiblesses de son territoire

Pouvoir orienter les politiques d'aménagement local afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux et savoir mobiliser les acteurs du territoire

PROGRAMME

| | |
|--------------|--|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h30 | Comment la Loi MAPTAM a accéléré les déséquilibres territoriaux ? <ul style="list-style-type: none">- Rapide retour sur les évolutions démographiques nationales et particulièrement les déplacements de populations du nord-est vers le sud-ouest mais aussi développement des couronnes périurbaines des métropoles : enjeux d'aménagement du territoire différents selon ces dynamiques territoriales, débattre pour positionner les enjeux de son territoire- Description du fonctionnement des métropoles depuis la Loi MAPTAM |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Les problématiques spécifiques des métropoles et des territoires alentours <ul style="list-style-type: none">- Compétition nationale voire internationale entre les territoires métropolitains : développement économique et emplois- Marché du logement spécifique entre les centres villes, les quartiers populaires, la 1^{ère} couronne huppée, les couronnes péri-urbaines : ségrégation, densification, étalement urbain- Problématiques de transports très importantes : congestion, pollution, coût, ZFE, péages urbains, réseaux de transports en commun, réseaux d'infrastructures cyclables |
| 11h30 | Construire une « alter-métropole » : décrypter 4 modèles théoriques <ul style="list-style-type: none">- Décroître les métropoles- Décapitaliser les métropoles- Écologiser les métropoles- Biorégionaliser les métropoles |
| 12h15 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 12h30 | Fin de la demi-journée |

**Intervenante : Anne-Rose LE VAN, formatrice en
aménagement, écologie urbaine, politique de la ville.**

Enjeux du numérique pour les collectivités : la transition numérique au service de la transition écologique

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022

Domaine de formation
COMMUNICATION



Type de formation
Journée en présentiel



Référence
ELU0402



Durée
7 heures

Objectifs pédagogiques

Prendre conscience et comprendre la notion d'empreinte écologique du numérique
Connaître les obligations pour les collectivités
Connaître les leviers pour évoluer vers la sobriété numérique

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | L'empreinte écologique du numérique |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | L'empreinte écologique du numérique (suite) |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Vers la sobriété numérique |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Études de cas concrets |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenant-e-s :

- 1. Anna ANGELI, consultante-formatrice experte de la transition écologique et du numérique, ancienne élue locale,**
- 2. Spécialiste en communication et médiation numérique,**
- 3. Témoin d'expérience locale.**

Comprendre le budget municipal et intercommunal

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022



Domaine de formation

FINANCES / FISCALITÉ / BUDGET /
COMPTABILITÉ

Référence

ELU0504



Type de formation

Journée en présentiel



Durée

7 heures

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux politiques de l'outil budgétaire, les principes essentiels du droit budgétaire et les grandes étapes de l'année ;
- Connaître les principes de l'exécution comptable, optimiser la comptabilité comme outil d'analyse financière ;
- Savoir analyser la stratégie de gestion de la collectivité : mieux le contextualiser pour argumenter ses orientations politiques.

PROGRAMME

| | |
|--------------|---|
| 8h45 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h00 | Le contexte des finances publiques locales |
| 9h45 | Les principes budgétaires et comptables |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | L'élaboration du budget |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | La mise en œuvre et le fonctionnement du budget |
| 14h15 | Mesurer la santé financière : les principaux indicateurs |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Mener une analyse comparative |
| 16h00 | Décryptage, montage et promotion |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenant : Mathias TROGRIC, DGS d'une Collectivité territoriale

Le budget communal

Mise à jour de la fiche : 20 décembre 2022



Domaine de formation

FINANCES / FISCALITÉ / BUDGET /
COMPTABILITÉ

Référence

ELU0504



Type de formation

Journée en présentiel



Durée

7 heures

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux politiques de l'outil budgétaire, les principes essentiels du droit budgétaire et les grandes étapes de l'année ;
- Connaître les principes de l'exécution comptable, optimiser la comptabilité comme outil d'analyse financière ;
- Savoir analyser la stratégie de gestion de la collectivité : mieux le contextualiser pour argumenter ses orientations politiques.

PROGRAMME

| | |
|--------------|--|
| 9h00 | Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation |
| 9h45 | Les différents documents de la commune, du budget primitif au compte administratif. Présentation générale et étude de cas. |
| 10h30 | Pause |
| 10h45 | Les recettes et les dépenses de la commune. Présentation générale et étude de cas. |
| 12h00 | Pause déjeuner |
| 13h30 | Analyse d'un budget communal. Étude de cas. |
| 15h00 | Pause |
| 15h15 | Analyse d'un budget communal. Étude de cas. (suite) |
| 16h45 | Quizz et rapport d'évaluation de la formation |
| 17h30 | Fin de la Journée |

Intervenant : Pierre ESCALE, directeur financier d'une collectivité territoriale.



**BULLETIN DE
PRÉ
INSCRIPTION**

A renvoyer à :

Formation & Citoyenneté,
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
et de préférence par courriel à :
contact@formationcitoyennete.org

JE SUIS INTÉRESSÉ.E PAR LA FORMATION SUIVANTE

.....
.....
.....
.....

**ET SOUHAITE RECEVOIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA
PROCHAINE SESSION**

**Prénom et nom du/de la
participant.e :**

Collectivité :
Service (pour convention et/ou facture) :

Adresse :

Adresse :

Code postal :

Code postal :

Mandat :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Êtes-vous en situation d'handicap ? **Oui** **Non**

**A,
le**

Signature

Formation & Citoyenneté, 21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
Joindre notre coordinateur : 06 44 80 41 73
contact@formationcitoyennete.org

FINANCEMENTS DE LA FORMATION AUX ÉLU.ES

Depuis 2015, deux possibilités vous sont offertes pour financer votre formation en tant qu'élu.es :

1 - Sur le budget formation de la collectivité

Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre. Les frais de formation des élu.es constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Pour faire valider votre inscription, la procédure est la suivante :

- Transmettre pour accord, au responsable de la collectivité, le bulletin d'inscription à notre formation, qui le signe et appose son cachet. Ce bulletin indique la dénomination de notre organisme de formation " Formation et Citoyenneté ", son agrément, ainsi que le titre de la formation, son lieu, la date et le coût de la prestation. Ce bulletin doit nous être retransmis par courrier ou par courriel. Ceci peut être considéré comme valant ' Convention simplifiée '.
- De plus en plus de collectivités sollicitent une convention plus complète qui leur est adressée et elles doivent nous adresser un bon de commande. Dans tous les cas, l'élu(e) candidat à une formation a intérêt nous avertir de sa volonté de suivre la formation proposée ; nous interviendrons auprès du service concerné, parfois très différent selon les collectivités (Direction des relations humaines ou Service Formation ou Cabinet du responsable de la collectivité...).
- L'élu(e) n'a plus qu'à aller suivre sa formation où il émargera une fiche de présence.
- Les démarches administratives pour le règlement de la prestation sont assurées par Formation et Citoyenneté directement auprès de la collectivité (facturation, attestation de présence, RIB, convention, référence du bon de commande et éventuellement copie de l'agrément...).
- Les coûts de déplacement et d'hébergement peuvent être remboursés directement à l'élu(e) sur le vu de ses factures et ses coûts sont imputés sur le budget déplacement inscrit dans le budget de la collectivité. Parfois les frais d'hébergement et de déplacement ou partie de ces frais peuvent être inclus dans le coût de la prestation de formation (le bulletin d'inscription en fait état).

2 - En utilisant le Droit Individuel à la Formation (DIF)

L'ordonnance du 20 janvier 2021 a réformé la formation des élus locaux. Elle prévoit, en particulier, le passage d'un dispositif de droits en heures à celui de droits en euros au 23 juillet 2021. Désormais, le Droit Individuel de Formation des élus (DIF-Elus) donne droit à 400 euros de formation par an pour tous les élus : élus indemnisés ou non, à tous les échelons : municipaux, départementaux, régionaux, dans la majorité comme dans l'opposition.

- Un financement assuré via un fond prélevé sur les élus indemnisés ;
- Aucune nécessité de validation par la collectivité territoriale ;
- Vous devez vous connecter à votre CPF sur la plate-forme de la Caisse des Dépôts et Consignations, vous identifier et choisir la formation recherchée et suivre les instructions.
- Si des difficultés se présentent, Formation & Citoyenneté vous accompagne dans vos démarches administratives.

Contact : Formation & Citoyenneté,
21 ter, rue Voltaire
75011 PARIS

Joindre notre coordinateur : 06 44 80 41 73
contact@formationcitoyennete.org



Organisme de formation créé en 1997 par l'association REAL
QUALIOPI processus certifié République Française
Siège administratif : 21ter rue Voltaire 75011 Paris
Siège social : 26 rue Raspail 94110 Arcueil
n° SIRET 420 605 628 000 23
Code APE 8559A
Numéro de déclaration d'activité :

Formation et Citoyenneté - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11911119894 auprès du préfet de région d'Île-de-France